

Modalités de financement

A charge de la Partie canadienne: \$350 par semaine plus hébergement.

A charge de la Partie belge: frais de voyage Bruxelles-Régina/retour.

1.11.2. Visites de personnalités éminentes (V.I.P.)

Le Ministère des Affaires extérieures administre un programme de visites permettant la venue au Canada de personnalités éminentes du monde culturel et artistique. La Partie canadienne souhaiterait recevoir en 1978 des personnalités belges.

La Partie belge prend bonne note de cette proposition et elle se dit disposée à faciliter l'organisation en Belgique de visites de personnalités canadiennes.

1.11.3. Banque de "100 jours"

Les deux Parties sont d'accord de reconduire ce programme en 1978. Toutefois la Partie belge insiste que ce programme soit réservé au domaine socio-culturel.

Modalités de financement

A charge de la Partie d'origine: frais de transport internationaux.

A charge de la Partie d'accueil: frais de séjour et déplacements internes.

II DIFFUSION CULTURELLE

2.1 Arts de la scène

2.1.1. Théâtre expérimental de Montréal

La Partie belge signale à la Partie canadienne que le Théâtre expérimental de Montréal a remporté plus qu'un succès avec la présentation de "Garden Party" à Liège.

2.1.2. Les Zygomars

La Partie canadienne se réjouit du succès de la tournée canadienne des ZYGOMARS. Par contre, la Partie belge fait état des problèmes de cette tournée: frais de voyage à l'intérieur du Canada, le transport du matériel, etc.